					350		
11 1 -	Emplacement	de	la	plaque	du	correcteur:	

11.1.1 - Avec freinage pneumatique : à l'intérieur de l'habitacle, dans la boîte à gants.

11.1.2 - Avec freinage électropneumatique : sans objet.

11.2 - Pression déclarée par le constructeur (bar) : 9,8.
11.3 - Pression de disjonction (bar) : 12,3.
11.4 - Pression aux têtes d'accouplement (à la pression déclarée par le constructeur) :

11.4.1 - à la tête d'alimentation (de couleur rouge) (bar) : 7,5 à 8,5. 11.4.2 - à la tête de commande (de couleur jaune) (bar) : 7,5 à 8,5.

11.5 - Longueur des bras de levier (mm): 11.5.1 - Essieu 1 : sans objet.

11.5.2 - Essieu 2: 145.

11.6 - Course maximale des actionneurs de freins (mm): 57 (sur essieu 2). 11.7 - Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation :

Inscription	AV	AR	ST + R	CP	SV	AS
Affectation	circuit avant	circuit arrière	parc et remorque	compensation (#)	servitudes	assécheur d'air (#)

Ces réservoirs sont équipés en partie basse d'un bouchon de purge de type vis «quart de tour» sauf (#).

11.8 - Observations: Dans le cas de changement de dimensions de pneumatiques et si freinage électropneumatique (EPB), le nouveau paramétrage de l'électronique devra faire l'objet d'une attestation fournie par le reseau MERCEDES-BENZ, précisant les nouvelles dimensions des pneumatiques.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant accrédité du constructeur que les véhicules de catégorie internationale N3G - genres CAM - VASP marque MERCEDES-BENZ Variantes - versions suivent

Variantes: 23KO - 28KO Versions: 36c - 39c, Type: B18 36p - 39p.

Livrés :

en châssis-cabine satisfont aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application, pour la catégorie du type de vehicule du véhicule qu'il satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application, pour la catégorie du type de vehicule cod concerné. Il devra être vérifié après complément

NOTA: véhicule conforme aux limites du niveau A de la directive 2001/27/C.E.

Fait à Montlhéry, le 31 août 2004 L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines S. DELVAUX

Vu et approuvé : Enregistré sous le n° AU-2004.02.02 Fait à Paris, le 31 août 2004 Pr. le Directeur Régional de l'Industrie, la Recherche et de l'Environnement d'Île de France Pr. le Chef de la Division Automobiles, Métrologie et Appareils à Pression Le Chef du Centre National de Réception des Véhicules M. LEGEAY

17990

7990

32000

32000

17990

17990

36000(+)

17990

17990

40000

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Toutes vari

Variante

Nous, soussignés DaimlerChrysler France, Parc de Rocquencourt - ROCQUENCOURT (Yvelines), représentant dûment accrédité de DaimlerChrysler A.G. - STUI

a°) - que le véhicule livré (1) : • En châssis-cabine (Voir NOTA 1) (1) En VASP (Voir NOTA 2)

(2) - Dénomination :

(D1) - Marque: MERCEDES-BENZ

(D2) - Type: B18 Variantes (1): 23KO Versions (1): 36c - 39e-

(D3) - Dénomination commerciale : AXOR

(E) - Numéro d'ordre dans la série du type ou numéro d'identification : WDB 952.

(F1) - Masse en charge maximale techniquement admissible (Kg) (1):

(F2) - Masse en charge maximale admissible en service dans l'état (PTAC) (Kg) (1):

(F3) - Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état (PTRA) (1):

(+) Uniquement avec boîtes de vitesses G100 (1ère = 9,964), G131 (1ère = 14,573), G211 (1ère = 17,030)

(#) Uniquement avec boîtes de vitesses G131 (1ère = 14,573), G211 (1ère = 17,030).

(J) - Catégorie internationale : N3G

(J1) - Genre national (1): CAM - VASP

(K) - Numéro de la réception par type : AU-2004-02-02

(P1) - Cylindrée (cm3): 6374

Varian tes (1):	23KO	28KO
(P2) - Puissance nette maximale (KW) :	170	205

(P3) - Source d'énergie : GO

(P6) - Puissance administrative (CV): 17

(S1) - Nombre de places assises (y compris le conducteur) (1): 2 - 3 - 6 -

(U1) - Niveau sonore à l'arrêt (dbA) (1):

	Boîte Mécanique	Boîte Antonium
Latéral :	-90	92
Vertical:	87	85

(U2) - Régime de rotation du moteur lui correspondant (mn-1): 1650

(V7) - CO2 (g/km):-

pour être livré à

(V9) - Classe environnementale: 8877*0127A

Rayer les mentions inutiles.

(2) : Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents de la directive 1999/37/CE relative 1999/

est entièrement conforme au type, variante, version dont le prototype a fait l'objet d de réception ci-dessus.

b) que ce véhicule sort de nos usines (ou magasins) le

soit un procès-verbal de réception à ti

(nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du Distributeur)

TVA française acquittée sur la déclaration périodique de chiff Fait à Rocquencourt, le DaimlerChrysler Fran

N° d'immatriculation :



17990

17990

21490

es de vitesses Mécanique)

17990

26000

26000

NOTA 1 : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule dés doit notamment être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception du type et :

de l'arrêté ministériel du 19 Juillet 1954 relatif à la réception des véhicules automobiles pour les camions, camionnettes et véhicules remorqués ou, pour les véhicules tracteurs soit un certificat de carrossage conforme elage, conforme à l'annexe X de l'arrêté ministériel du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules automobiles et répondant aux dispositions du paragraphe A de cette annexe ;

routiers, une attestation de montage d'u rpagné du procès-verbal de réception complémentaire ; soit un certificat de conformité complé

dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception du type et : NOTA 2 : Pour obtenir l'immatriculation du vé

 soit un certificat de conformité g accompagné du procès-verbal de réception complémentaire ; soit un procès-verbal de récept

ATTESTATION DE CARACTERISTIQUES

Rocquencourt - ROCQUENCOURT (Yvelines), représentant dûment accrédité de DaimlerChrysler A.G. - STUTTGART (R.F.A.) constructeur, certifions que le véhicule faisant l'objet du certificat de Nous, soussignés DaimlerChrysler F conformité ci-dessus sort de nos us

Dispositif antibloqueur de roues		OUI	
Réservoirs de carburants :	Emplacement :	COTE DROIT - COTE GAUCHE	(1)
	Nombre et capacité :		(2)
Ralentisseur additionnel prevu au p	oint 7.9.2 :	OUI-NON	(1)
Marque de ce ralendassium			(2)
Type de ce raleptoseur i	***************************************	***************************************	(2)
Poids de ce palentinse à permettant la (voir Nota du classifice à	majoration du PTAC et du PTRA		(2)
Pneumatiques	Essieu 1 :	/ 3 / 4 / 4 /	(2)
	Essieu 2 :	125	(2)
Charges maximales techniquement indiquees sur la plaque constructeu	admissibles : Essieu 1 :	4	(2)
in player religion delice	Essieu 2 :	13000 kg	

Suspension de l'essieu moteur : Ni pneumatique, ni équivalente à une suspension pneumatique au sens de l'anne	exe II de la directive 96/53	/.CE.

Type de boîte de vitesses : B.V. mécanique G85 - 6 rapports (1ère = 6,696) G131 - 9 rapports (1ère = 14,573) G100 - 12 rapports (1ère - 9,964) G211 16 rapports (1ère = 17,030) B. V Automatique WTMD 3060P/PR 5 ou 6 rapports (1ère - 3,490

Type de freinage : . Pneumatique Electropneumatique (EPB)

Dispositif de protection arrière contre l'encastrement d'origine Mercedes-Benz : OUH NON

(1): Rayer les mentions inutiles.

(Si oui, dispositif adapté aux pneumatiques mentionnés di-dessus)

(2): A compléter.